

"La Samaritaine rouvrira au deuxième semestre 2014"

Interview Challenges.fr Le 20 mai, la Samaritaine ouvrira sa "maison du projet". Cet espace ouvert au public présentera les maquettes et les visuels du futur ensemble. Jean-Jacques Guiony, P-DG de la Samaritaine, s'explique.

Jean-Jacques Guiony est P-DG de la Samaritaine , qui "rouvrira au deuxième semestre 2014".

A quoi va ressembler la future Samaritaine ?

- Notre projet cherche à la fois à réhabiliter le passé de la Samaritaine et à l'ancrer dans la modernité, ce qu'elle a toujours été. Nous allons travailler sur trois rythmes architecturaux: art déco, art nouveau et art contemporain. Cette dernière séquence sera réservée au bâtiment de la rue de Rivoli que nous allons totalement repenser. La façade de la rue de Rivoli sera habillée en verre ondulé sur toute la hauteur du bâtiment. Par ailleurs, deux cours intérieures seront ouvertes afin d'apporter de la lumière à cet immeuble trop dense, répondant à une troisième sur le bâtiment sous verrière de Jourdain.

Comment vont se répartir les différentes activités de cet ensemble ?

- Il est prévu 26.000 mètres carrés de commerce, 20.000 de bureaux, 14.000 d'hôtel de luxe, 7.000 de logements sociaux et 60 berceaux pour une crèche. Les logements comme la crèche seront confiés à des gestionnaires extérieurs. Rue de Rivoli, le bâtiment accueillera des enseignes en adéquation avec l'offre du quartier correspondant à un trafic important. Le bâtiment sur l'arrière sera moins exposé et devra donc devenir un lieu de destination. Il ne s'agit pas de le transformer en centre commercial classique mais plutôt d'offrir une offre originale de type grand magasin répartie sur trois niveaux maximum. Le concept "on trouve de tout à la Samaritaine" est aujourd'hui bien dépassé, le paysage commercial ayant évolué. Notre offre se concentrera autour des équipements de la personne, de la beauté, de la gastronomie. L'hôtel de prestige sera un hôtel Cheval Blanc.

Quand espérez-vous la réouverture de La Samaritaine ?

- Nous allons déposer notre permis de construire à la fin du mois de mai, début juin au plus tard. Nous espérons obtenir, après enquête publique, un permis définitif, dans le courant du premier semestre 2012. Après il faudra encore compter sur deux ans de travaux. Nous pensons ouvrir au second

semestre 2014, soit neuf ans après la fermeture. Nous aurons investi pas moins de 450 millions d'euros. Nous visons une rentabilité de "croisière", au bout de deux ans.

Craignez-vous le recours déposé par l'association Accomplir ?

- Il s'agit d'un recours contre la modification du plan local d'urbanisme (PLU) déposé devant le tribunal administratif. En tant que représentant de La Samaritaine, je n'ai pas de commentaire à faire. Je rappellerai simplement que la modification du PLU a été motivé par l'intérêt général du projet.

Propos recueillis par Thiébault Dromard, journaliste à *Challenges*, mercredi 18 mai.